

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

---

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

---

**Séance du 20 décembre 2012**

**DCM N° 12-12-11**

**Objet : Avenant convention LELA+ : changement d'identité du réseau en « tonicités ».**

**Rapporteur : Mme DE OLIVEIRA, Conseiller Délégué**

Depuis plus de 10 ans la Ville de Metz s'est investie dans les coopérations transfrontalières, à l'échelle des partenariats métropolitains avec le réseau QuattroPole réunissant 4 des 5 capitales de la Grande Région et plus récemment à l'échelle des coopérations de proximité avec le réseau LELA+. Ces réseaux permettent aux Maires et Bourgmestres d'entretenir des relations directes de grande qualité et aux administrations de bâtir des synergies autour de projets partenariaux. Par ailleurs la Ville de Metz est membre d'Eurégio, association des Villes de la Grande Région.

Depuis 2009 et dans le cadre des présidences Luxembourgeoise puis Lorraine du Sommet de la Grande Région, la démarche Metroborder a permis de mettre en perspective la construction d'une Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière au sein de laquelle les réseaux de Villes sont appelés à jouer un rôle structurant.

La Présidence Rhénan-Palatine qui s'ouvre pour la période 2013-2015 permettra de déterminer les niveaux et modalités de coopération de la Grande Région, avec les réseaux de Ville en général et QuattroPole en particulier qui travaille d'ores et déjà à une évolution de son fonctionnement pour répondre à ces nouveaux enjeux.

C'est dans ce contexte évolutif que le réseau LELA, initialement créé avec les Villes de Luxembourg (L), d'Esch-sur-Alzette (E), de Longwy (L) et d'Arlon (A), puis rejoint en 2007 par les Villes de Metz et de Thionville (LELA+) a engagé une réflexion globale de positionnement et de valorisation de son identité. Cette démarche s'inscrivait en soutien des premières réalisations concrètes, dont le désenclavement numérique Très Haut Débit du Grand-Duché de Luxembourg à travers l'interconnexion fibre optique des réseaux entre Esch-sur-Alzette et Audun-le-Tiche. Cette réalisation exemplaire cofinancée par le Département de la Moselle et la Ville de Esch permet aujourd'hui de projeter la réalisation d'un parc de data centers sur la friche de Micheville à côté de Belval.

Les travaux sur la nouvelle identité du réseau ont été confiés à un groupe de travail piloté par Metz Métropole Développement et ont abouti, le 6 juillet 2011, à l'adoption de l'identité « tonicités- les Villes frontières » par les Maires et Bourgmestres des 6 Villes.

Associant tonic et cités, **tonicités** illustre la volonté de symboliser les villes et un dynamisme fort. Le logo doté de 3 arcs de couleurs représente les 3 pays (Belgique, France et Luxembourg), ainsi que les échanges.

La signature « les villes frontières » accompagne la nouvelle visibilité du réseau pour une compréhension immédiate des particularités et enjeux du réseau.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**VU** la « Déclaration d'intention pour la création d'un réseau de villes européennes » en date du 18 décembre 2007,

**VU** la « Convention LELA+ » en date du 9 juillet 2008,

**CONSIDERANT** l'intérêt pour la Ville de Metz de participer au réseau de villes transfrontalier, compte tenu de sa situation géographique au cœur d'une région frontalière, à proximité notamment du Luxembourg et de la Belgique,

**CONSIDERANT** l'intérêt pour la Ville de Metz de collaborer avec les villes de ce réseau et de lui donner davantage de lisibilité,

## **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant à la « Convention LELA+ » portant sur le changement d'appellation du réseau dont le projet est joint en annexe et tout acte relatif aux activités et au fonctionnement de ce réseau.

Les dépenses liées à la mise en œuvre des actions réalisées par le réseau de villes sont prévues aux budgets des exercices concernés.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Le Maire de Metz,  
Conseiller Général de la Moselle,

Dominique GROS

Service à l'origine de la DCM : Mission Prospective / Mission Réseaux de villes

Commissions :

Référence nomenclature «ACTES» : 9.1

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 37

Absents : 18

Dont excusés : 5

**Décision : ADOPTEE A L'UNANIMITE**